

Première étape : vérifier si son oiseau est bien enregistré sur le site de l'I-FAP. Cliquer sur « Rechercher un animal depuis son n° ». Voir la capture d'écran ci-dessous.



Saisir le N° de bague ou puce pour vérifier si l'oiseau est bien enregistré.



Si l'oiseau est enregistré faire la manipulation ci-après pour aller chercher son certificat. Cliquer sur « Consulter votre compte utilisateur ».



Page affichée après le clic précédent :



Dans la case « Login » saisir le N° de la bague ou puce de l'oiseau déjà utilisé précédemment et cliquer sur « j'ai oublié le mot de passe ».

Pour récupérer votre mot de passe, utilisez la fonction « mot de passe oublié » en cliquant sur « J'ai oublié mon mot de passe ».

Vous devez faire une demande de mot de passe par animal (1 identification = 1 mot de passe).

Vous arrivez sur la page ci-dessous. Vous ressaisissez le N° de la bague ou puce dans « Login » et cliquer sur « demander renvoi du mot de passe ».



Cliquer ensuite sur « Demander l'envoi du mot de passe ».

Vous recevrez un mail avec un lien sur lequel vous devrez cliquer. Attention, il n'est valable que 15 minutes. Le mail automatique sera envoyé à l'adresse présente dans la fiche de l'animal expédiée à l'I-FAP.

Sur la page alors affichée, saisissez votre mot de passe en suivant les critères exigés. Puis cliquez sur « Valider ».

Vous avez demandé la réinitialisation de votre mot de passe. Veuillez choisir votre nouveau mot de passe en respectant les règles de sécurité ci dessous:
 un minimum de 6 caractères avec au moins 1 chiffre avec au moins 1 lettre majuscule avec au moins 1 caractère spécial.
Mot de passe Confirmation de mot de passe
VALIDER

Le mot de passe validé, une nouvelle page s'affiche et vous cliquez sur « La fiche de mon animal ».



La fiche de votre animal s'affiche. Cliquer sur « Télécharger le CE ».



A l'issue du téléchargement, vous pouvez imprimer votre certificat.

Dans le bas du certificat à gauche vous trouverez « mot de passe provisoire ».

Il est conseillé d'écrire le mot de passe que vous avez crée lors de cette procédure de récupération de certificat.

Après la récupération du certificat d'un oiseau, il est nécessaire de « Se déconnecter » pour recommencer la procédure pour un autre oiseau. Pour cela se rendre en haut de l'écran de la fiche de votre oiseau et cliquer sur le bouton de déconnexion.

